CHAPITRE VI.

Des frais et du produit de la culture de la Betterave par rapport à l'économie rurale.

D'APRès les expériences en grand faites à Cunern, pendant six années consécutives, les frais de culture d'un arpent de betteraves doivent être évalués comme il suit :

1°. Pour trois labours profonds faits Evaluation en avec des atelages étrangers, on a payé 3

2°. Il faut compter cinq livres de semences qui ne doivent revenir, au propriétaire qui les récolte, tout au plus qu'à 3 silvergros (40 cent. environ la livre), ce qui fait 12 bons gros.

3º. Pour planter un arpent, il faut pour mettre les capsules une à une, six ouvriers pendant un jour à raison de 4 bons gros (67 cent. environ), 1 rixthal.

4º. Pour le sarclage à la main lorsque les betteraves sont trop petites, huit journées d'ouvriers, à 4 bons gros (67 cent. environ), 1 rixthal. 8 bons gros.

5°. Pour le premier binage, après le sarclage, pendant lequel on doit repiquer aux places vides, neuf ouvriers à 5 silvergros (67 centimes environ), 1 rixthal.

de France.

2 fr.

4 fr.

5 fr. 36 c.

6 fr.

30 fr. 70 c.

Évaluation en monnaie de France.

De l'autre part. 30 fr. 70 c.

6°. Pour le second binage, où il n'est pas besoin de repiquer, sept ouvriers suffisent, à 5 silvergros (67 centimes environ) i rixthal. 4 bons gros. . . .

4 fr. 69 c.

7°. Pour récolter les betteraves, en couper les collets, les mettre en tas, il faut quatre ouvriers; mais comme les jours sont plus courts on ne les paie qu'à 4 silvergros (54 centimes environ), 12 bons gros 9 \(\frac{3}{5}\) de pfenning.

2 fr. 16 c.

8°. Pour rentrer la récolte, ce qui ne peut s'évaluer qu'en raison des distances, on l'estimera à 2 rixthalers (8 francs).

8 fr.

45 fr. 55 c.

Le produit d'un arpent, comme il sera démontré plus bas, est évalué à 120 quintaux dont les frais de culture s'élèvent à 11 rixthalers 8 bons gros 9 \(\frac{3}{5} \) pf. (45 fr. 55 cent.). Chaque quintal revient donc à 2 bons gros 3 pf. \(\frac{7}{2.5} \) (39 centimes environ).

Les frais de culture peuvent être encore portés plus bas lorsqu'on cultive la betterave par pépinière et repiquage; dans ce cas, M. Achard estime la totalité des frais à 8 rixthalers 22 bons gros 9 \(\frac{3}{5}\) pf. (35 fr. 77 cent.). Il est bon de noter que dans ces frais, M. Achard ne compte que 20 bons gros (5 fr. 40 c.) pour la journée de cinq hommes, qu'il déclare suffisans pour opérer le repiquage. D'après l'estimation de cette dernière méthode, le quintal de betteraves

(le produit de l'arpent étant toujours le même) s'éle-

verait à 1 bon gros 9 1 pf. (30 cent.)

La manière la moins avantageuse, d'après M. Achard, de tirer parti des feuilles, serait de les donner aux bestiaux: pour cet emploi il les estime à 5 rixthalers (20 fr.) par arpent; il ne resterait donc, en déduisant cette somme de 11 rixthalers 8 bons gros (45 fr. 55 cent.), que 6 rixthalers 8 bons gros (25 fr. 55 cent.), ou par quintal 1 bon gros 3 pf. \(\frac{1}{5}\) (22 cent.). On se rappellera que M. Achard prétend tirer un parti bien plus avantageux de la vente de ces feuilles comme propres à être mélangées avec le tabac.

Dans tous ces calculs on n'a pas tenu compte de la valeur des fumiers, parce qu'on ne fume pas toujours exprès pour la culture de la betterave, et qu'ensuite les collets, les feuilles, et sur-tout le résidu, donnés comme nourriture aux bestiaux, fournissent beaucoup plus d'engrais que la culture de la bette-

rave n'en exige.

